
RESUMÉ NON TECHNIQUE

-

Projet de construction Crématorium de Denain





SOMMAIRE

1. LA CREMATION	3
2. L'AGGLOMERATION ET SON BASSIN DE VIE	4
3. LA DESCRIPTION DU SITE	4
3.1. LE SITE	4
3.2. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROJET	6
3.3. PERSPECTIVES & VUES	7
4. LE CALENDRIER DES TRAVAUX	10
5. L'ORGANISATION	10
6. PARTIE FINANCIERE	11
6.1. LA DUREE DU CONTRAT	11
6.2. INVESTISSEMENTS	11
6.3. REDEVANCE	11
6.4. TARIFS & SON ACTUALISATION	11
6.5. LE PERSONNEL	12
7. EVOLUTION DE LA MORTALITE EN FRANCE	13

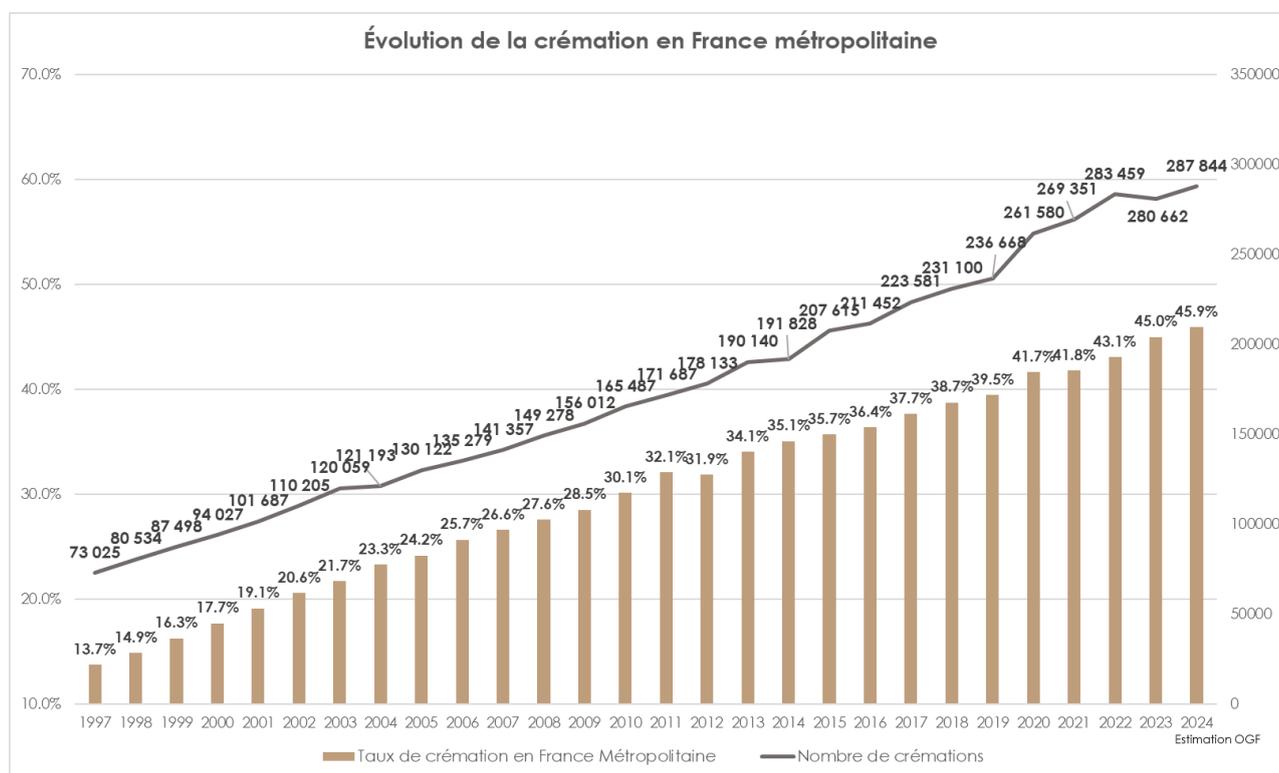
1. La crémation

Avec l'évolution des pratiques funéraires, les obsèques avec crémation ne cessent de se développer en France. Cette évolution, constatée depuis plus de trente ans, se poursuit encore à un rythme élevé puisque le pourcentage de crémations qui atteignait déjà 30% des décès en 2009 en représentait 40% en 2020 et plus de 45% pour l'année 2024.

La progression de la crémation, en France comme dans d'autres pays, s'inscrit donc dans une tendance sociétale de fond.

Cette déficience de l'offre se traduit par des contraintes pour les familles. Elle oblige à la recherche de solutions hors département cumulant des délais d'attente (souvent 4 ou 5 jours) notamment lors des pics de mortalité saisonnière et des temps de trajet.

Parce qu'il s'agit de la dignité de la personne humaine, parce que le niveau de civilisation d'une société se reflète dans ses rites funéraires et dans le respect qu'elle accorde à ses défunts, permettre le libre choix implique de combler le besoin en matière de services funéraires sur le territoire local. Il est essentiel de remédier aux lacunes actuelles et de garantir une capacité de réponse adéquate pour répondre aux besoins présents et futurs.



2. L'agglomération et son bassin de vie

Méthodologie utilisée pour estimer les volumes de crémation :

- Taux de crémation retenue et projeté à l'ouverture : > 49.8 %
- Progression du taux de crémation annuel : 1,94%
- Taux de captation variable en fonction :
 - De l'accessibilité (distance / temps) vis-à-vis des crématoriums concurrents ;
 - Du prix de la crémation appliqué.

Un volume de 664 crémations en année 1 a ainsi été estimé (avant décôte liée à la montée en puissance sur 2 ans du crématorium).

Les crématoriums les plus proches sont situés à :

- Beuvrages (12 km / 22 min)
- Orchies (28 km / 29 min)
- Roost-Warendin (30 km / 28 min) ;

3. La description du site

3.1. Le site

Le Terrain désigné pour la réalisation du Crématorium, est situé sur une parcelle en longueur, attenant au cimetière de la commune de Denain (59).

Le site est desservi par la route d'Oisy ; il se situe à proximité des arrêts de bus, facilement accessible via les routes départementales D240 et D40 et à proximité immédiate du centre-ville : 15min à pied.

La parcelle est bordée par une bande végétale à l'Ouest suivie de la départementale D40 et du cimetière à l'Est du site. La particularité du site de projet est la longueur de la parcelle : près de 400m de long avec 40m de large au mieux et 10m de large au pire.

Le site est composé de la parcelle référencée AO 571, à Denain. Cette parcelle dispose d'une superficie totale de 11 773 m².



Figure 1 – Vue aérienne actuelle

3.2. Principales caractéristiques du projet

Un Bâtiment d'une emprise au sol de 566 m² et d'une surface imperméabilisée 4 010 m².

En extérieur :

- Un parking de 33 places dont 1 place PMR, et 3 places pour le personnel, auxquelles s'ajoutent les 25 places déjà existantes du cimetière.
- Une zone technique non visible de la partie publique.
- Une végétalisation complète du site, (parking, jardin des souvenirs et abord du crématorium) avec des essences locales adaptées et facile d'entretien.

En intérieur :

- Un hall d'accueil de 80m². L'aménagement du site est pensé de manière à ce que chaque famille ait son intimité et ne croise pas les familles des autres cérémonies.
- Une salle de cérémonie de 114 m² pouvant accueillir 100 personnes assises et environ 30 personnes debout.
- Un salon des retrouvailles de 44 m².
- Une salle de remise d'urne de 17m².
- Un bureau d'accueil pour recevoir et orienter les familles dans le crématorium.
- Des sanitaires pour le public.
- Un local de stockage des urnes.
- Des locaux du personnel, bureau, wc et vestiaires, salle de pause.
- Une décoration adaptée et harmonieuse dans des tons apaisants.
- Une construction en matériaux traditionnel ne nécessitant pas d'entretien lourd.
- Un lieu poly-culte où aucun élément ne fait référence à une religion particulière.
- Un éclairage naturel optimisé

-  FLUX PUBLIC
-  FLUX PERSONNEL
-  FLUX CERCUEIL

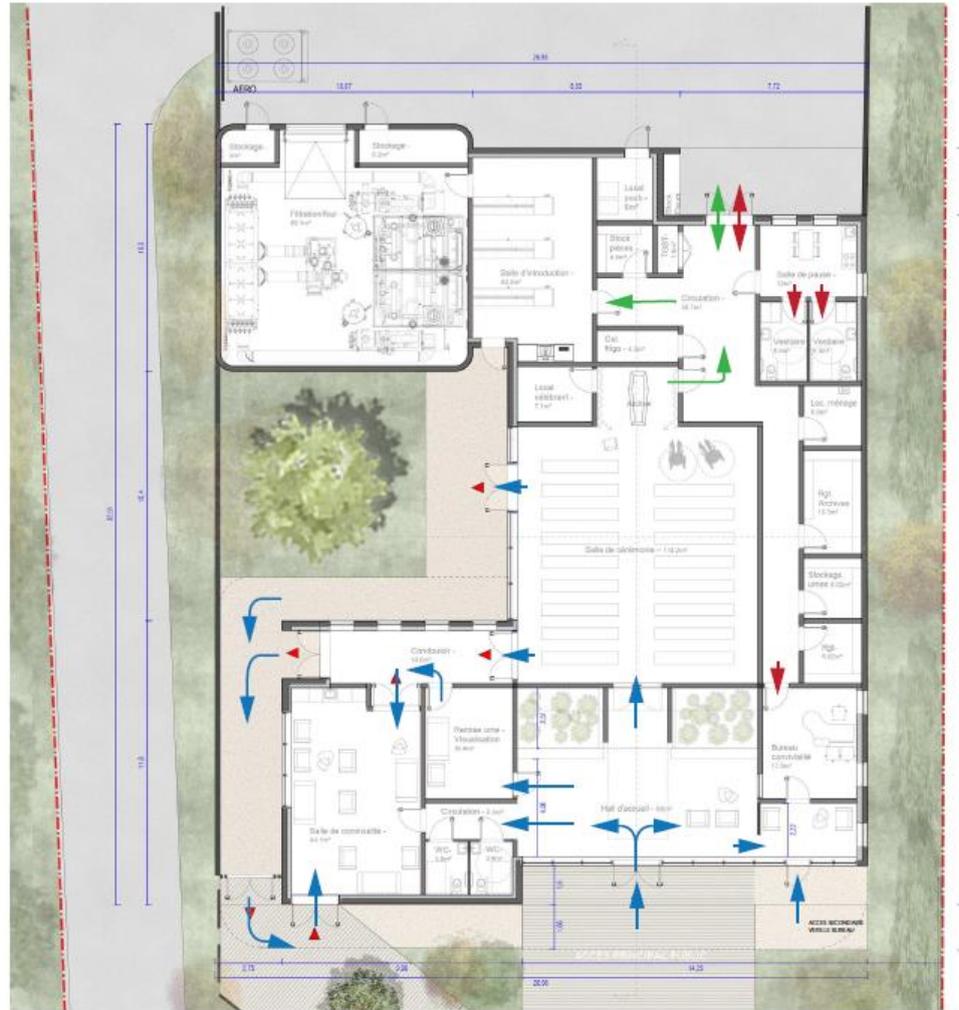
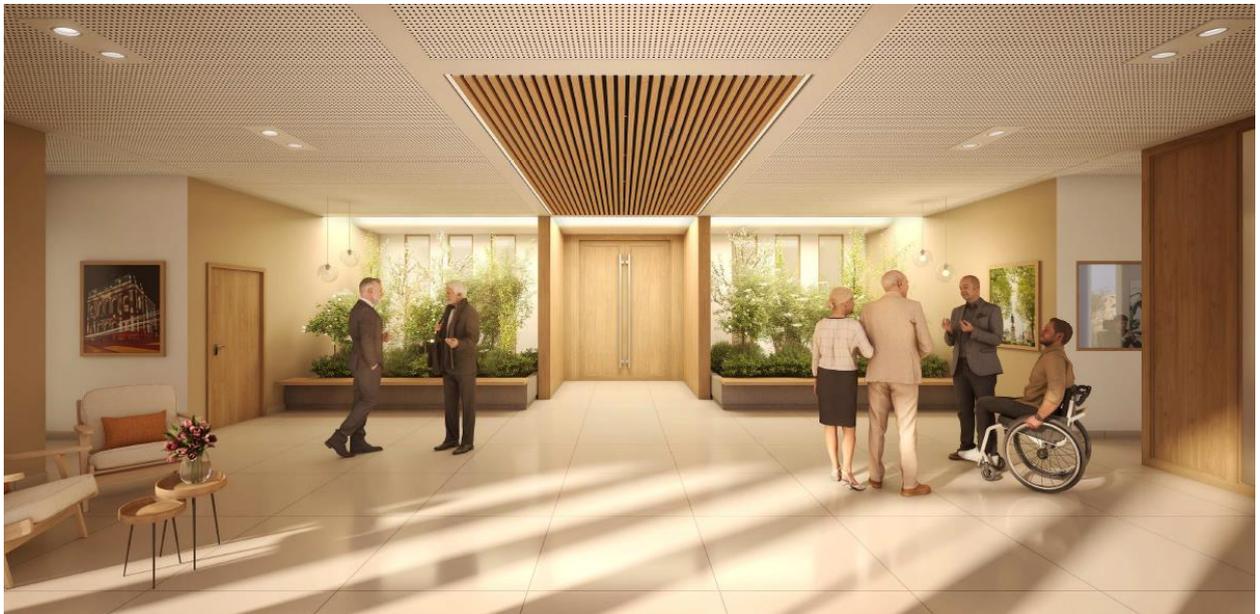


Figure 2 – plan des flux de circulation

3.3. Perspectives & Vues



Vue d'ensemble



Accueil



Salle de cérémonie

4. Le calendrier des travaux

Entre la notification d'un contrat de Délégation de Service Public d'un crématorium et la réception du chantier, il faut compter environ 26 mois hors contretemps (administratifs, techniques...).

Le début des travaux est prévu au début du premier trimestre 2026, pour une mise en service un an plus tard.

5. L'organisation

Le crématorium de Denain est à la disposition de toutes personnes quel que soit le lieu de décès et de domicile.

L'ouverture du crématorium au public pour l'accueil des familles, à l'exception des jours fériés, sera assurée du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 11h30.

Les horaires d'accueil des familles et de crémation sont les suivants du lundi au vendredi :

Horaire d'accueil des familles	Heure de crémation
9H00	9H30
11H00	11H30
13H00	13H30
15H00	15H30
17H00	17H30

Et le samedi :

Horaire d'accueil des familles	Heure de crémation
9H00	9H30
11H00	11H30

Dans le cas exceptionnel de très forte mortalité, ces horaires peuvent être élargis après autorisation spécifique de la municipalité.

6. Partie financière

6.1. La durée du contrat

Le contrat est conclu pour une durée de 30 ans à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat de délégation de service public (DSP).

6.2. Investissements

L'investissement initial est de 3 068 K€ sur 30 ans.

6.3. Redevance

OGF, le délégataire, sera redevable d'une redevance à verser à l'agglomération de Denain sur le fondement tiré de l'exploitation du service (une partie fixe et une partie variable).

Frais de contrôle : 5 000 € HT par an durant toute la durée du contrat.

Redevance d'occupation du domaine public :

- Pallier 1 : à partir de 700 crémations par an : 1% du chiffre d'affaires annuel HT
- Pallier 2 : à partir de 1000 crémations par an : 3% du chiffre d'affaires annuel HT
- Pallier 3 : à partir de 1200 crémations par an : 8% du chiffre d'affaires annuel HT

Quel que soit le niveau de chiffre d'affaires réalisé, la redevance annuelle ne pourra être inférieure au niveau minimum garanti de 10 000 € HT

Le montant estimé de cette redevance variable sur la durée du contrat est de 1 748 594 € HT (selon les prévisions de volume de crémations).

6.4. Tarifs & son actualisation

La révision des tarifs sera appliquée à la grille tarifaire par application de la formule d'indexation proposée ci-après, pour la première fois au moment de la mise en service. Elle le sera, par la suite, au 1er janvier de chaque année.

Les indices « 0 » de référence sont, pour chacun des indices, ceux du 1er mois d'exploitation.

Les indices « N » sont pour chacun des indices, ceux publiés au moment de la révision tarifaire.

La structure des comptes de résultats prévisionnels renvoie mathématiquement la part de chaque regroupement de compte (personnel, énergie, services divers).



La redevance fixe sera réévaluée dans les mêmes proportions et dans les mêmes conditions que les tarifs. La structure des comptes de résultats prévisionnels renvoie mathématiquement la part de chaque regroupement de compte (personnel, énergie, services divers).

Il est donc proposé la formulé suivante :

$$\frac{I}{I_0} = 0,20 + 0,17 \frac{E}{E_0} + 0,25 \frac{S}{S_0} + 0,38 \frac{FSD1}{FSD1_0}$$

E : Indice de l'énergie

FSD1 : indice de Frais de services

S : indice de la masse salariale

Les indices « 0 » de référence sont, pour chacun des indices, ceux du 1^{er} mois d'exploitation.

Les indices « n » sont pour chacun des indices, ceux publiés au moment de la révision tarifaire.

6.5. Le personnel

Dans le cadre de la gestion et de l'exploitation du crématorium de Denain, la configuration du personnel sur le site est la suivante :

- 0,5 ETC¹ responsable du crématorium
- 2.13 ETC agent de crématorium (2.5 agents)

Par ailleurs, nous intégrons le recrutement de +0,7 ETC Agent de Crématorium à partir de 550 crémations par an.

Ces postes seront confortés par des agents polyvalents, formés, ils renforceront l'équipe autant que de besoin.

Tout le personnel, dispose d'une formation à l'accueil des familles, au cérémonial, et à une formation technique pointue par le constructeur et mainteneur des équipements de crémation.

¹ ETC : Equivalent Temps Complet

Ces formations permettent un fonctionnement quotidien qualitatif au crématorium, dans les tâches suivantes :

- Accueil et accompagnement des familles ;
- Réalisation de cérémonies de recueillement et personnalisée ;
- Accueil des entreprises de pompes funèbres mandatées par les familles ;
- Tenue des registres et contrôles administratifs ;
- Réalisation des crémations ;
- Entretien des installations techniques ;
- Prises d'ordres pour le crématorium (fiches de crémation) ;
- Tenue du planning de crémation et accueil téléphonique en dehors des heures d'ouverture du crématorium ;

- Gestion administrative de l'activité : facturation, suivi clients, paiement des factures, comptabilisation, recouvrement des taxes, gestion des tiers (vacations de police) ;
- Des dispersions au jardin du souvenir ;
- Les remises d'urnes ;
- La gestion des urnes en dépôt ;
- Le bon entretien des parties techniques ;
- La présence lors des journées exceptionnelles, Temps de mémoire, Réunions d'informations PF, etc.

7. Evolution de la mortalité en France

Au 1er janvier 2025, **la France compte 68,6 millions d'habitants** dont 66,4 millions en France métropolitaine. La population augmente de 169 000 habitants soit 0,25 % de plus qu'un an auparavant.

En 2024, La France a comptabilisé **663 000 naissances**, soit **-2,2 % qu'en 2023**. Cette baisse est d'une ampleur nettement moindre que celle enregistrée entre 2022 et 2023 (-6,6 %) mais elle reste plus forte que celle observée en moyenne chaque année entre 2010 et 2022 (-1,3 % périmètre France hors Mayotte), 2010 étant le dernier point haut des naissances.

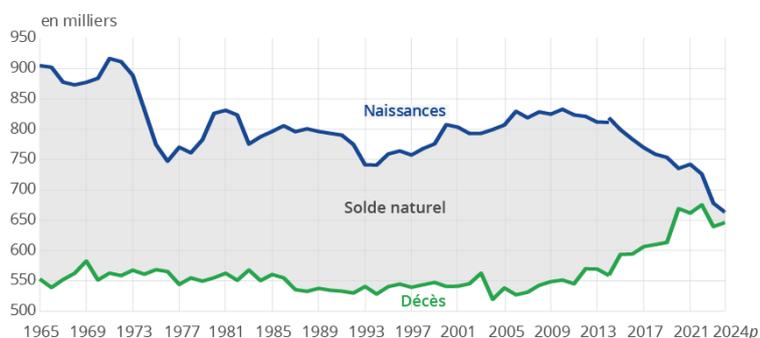
Au total, le nombre de naissances en 2024 est inférieur de 21,5 % à son niveau de 2010 (France hors Mayotte), et est le plus bas niveau observé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le nombre de naissances dépend, d'une part, du nombre de femmes dites en âge d'avoir des enfants et, d'autre part, de leur fécondité. Depuis 2016, la population féminine âgée de 20 à 40 ans a peu évolué en nombre.

La baisse des naissances depuis cette date s'explique donc principalement par le recul de la fécondité. L'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,62 enfant par femme contre 1,66 enfant par femme en 2023.

Un **solde naturel à peine positif**. Il s'établit à +17 000 en 2024 contre +47 000 en 2023, qui était déjà le niveau le plus faible depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le solde naturel diminue entre 2023 et 2024 sous l'effet combiné d'une baisse des naissances et d'une hausse des décès. Il s'était légèrement redressé en 2021 sous l'effet d'un rebond des naissances, puis avait baissé de nouveau en 2022 et en 2023, les naissances diminuant et les décès restant à un niveau élevé.



Le nombre de décès augmente de 1,1 % en 2024

646 000 personnes sont décédées en France selon les estimations de l'INSEE début janvier 2025, soit **+1,1 % par rapport à 2023**, année où la mortalité avait reculé de -6,5% par rapport à 2022.

De tendance générale et profonde depuis 2011, la hausse de la mortalité en 2024 est liée au vieillissement des générations issues du baby-boom (personnes nées après-guerre et leurs



enfants, de 1946 à 1974) qui entrent dans une tranche d'âge à forte mortalité.

L'épidémie de grippe du début d'année 2024 a retrouvé une temporalité et une durée habituellement observées avant la pandémie de Covid-19, et les épisodes de fortes chaleurs de l'été, moins nombreux qu'en 2023, n'ont pas entraîné de hausse significative de la mortalité.

Toutefois, **l'épidémie de grippe de la fin d'année 2024 tend à revoir les estimations** de décès à la hausse sur les dernières semaines de 2024 et le début de l'année 2025.

La période 2020-2022 a cependant été particulière, marquée par une forte mortalité due essentiellement à l'épidémie de Covid-19. En 2024, le nombre de décès est supérieur de 5 % à son niveau pré-pandémique de 2019.

Le taux de mortalité infantile est de 4,1 décès pour 1 000 naissances vivantes ; cela représente 700 enfants décédés avant leur premier anniversaire. Environ la moitié des décès d'enfants de moins d'un an ont lieu moins d'une semaine après la naissance, pour un quart entre 7 et 27 jours et pour un autre quart après 27 jours de vie.

Après avoir reculé très fortement au cours du vingtième siècle, ce taux ne baisse plus depuis 2005. Il augmente même légèrement depuis 2021 où il atteignait déjà 3,7 ‰ (3.7 pour mille).

L'espérance de vie à la naissance s'élève à 85,6 ans pour les femmes et à 80,0 ans pour les hommes

Elle se stabilise à un **niveau historiquement élevé**, après une nette hausse en 2023 (+0,5 an pour les femmes, +0,6 an pour les hommes). De 2010 à 2019, l'espérance de vie à la naissance augmentait chaque année en moyenne de 0,1 an pour les femmes et 0,2 an pour les hommes.

Reflétant les conditions de mortalité de l'année, l'espérance de vie avait fortement reculé en 2020, du fait de l'épidémie de Covid-19, et était restée inférieure à son niveau de 2019 en 2021 et 2022, années également marquées par une forte mortalité. L'espérance de vie à 60 ans suit les mêmes tendances, et s'établit à 27,8 ans pour les femmes et 23,7 ans pour les hommes.

En 2023, dernière année de disponibilité des données européennes, l'espérance de vie à la naissance en France est **supérieure à la moyenne européenne** : 85,6 ans pour les femmes (contre 84,2 ans dans l'UE27) et 79,9 ans pour les hommes (contre 78,9 ans). En France, l'espérance de vie des femmes est une des plus élevées de l'UE27 ; celle des hommes est en 11^e position. Les femmes vivent le plus longtemps en Espagne (86,7 ans), et les hommes vivent le plus longtemps à Malte (81,8 ans).

Au 1^{er} janvier 2025, en France, **21,8 % des habitants ont au moins 65 ans**, contre 16,3 % en 2005. Cette part augmente depuis plus de trente ans. Le vieillissement de la population s'accélère depuis le milieu des années 2010, avec l'arrivée à ces âges des générations nombreuses du baby-boom dont les plus anciennes auront 79 ans en 2025 (et les plus jeunes 51 ans). Ainsi, les personnes âgées d'au moins 75 ans représentent désormais 10,7 % de la population, contre 8,0 % en 2005.

Source : INSEE [Bilan démographique 2024](#)